

## Caractéristiques :

**Couleur fleur** : Blanc

**Couleur feuillage** : Vert

**Hauteur** : 0 cm

**Feuillaison** : aucune

**Floraison(s)** : Juin - Juillet

**Type de feuillage** : caduc

**Exposition** : soleil mi-ombre

**Type de sol** :

**Silhouette** : Non prÃ©cisÃ©



## LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

-> [Accéder à la fiche de LUPINUS 'La Demoiselle' \('Noble Maiden'\) sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

### DESCRIPTION

#### Informations botaniques

Nom botanique : LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

Famille : Scrophulariaceae

#### Description de LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

Le LUPINUS 'La Demoiselle' est une sélection ? fleurs int?gralement blanches.

Le LUPINUS, ou lupin, est une plante vivace tr?s sp?ciale et spectaculaire, produisant tout d?abord des feuilles arrondies fortement lob?es, duveteuses, vert-fonc?. A la fin du printemps apparaissent des hampes florales ?rig?es qui peuvent d?passer 1 m de hauteur, avec ? leur extr?mit? de longues grappes de fleurs ressemblant ? celles des pois. Il existe une grande diversit? de coloris, mono ou bicolores. Attention: La fleur est tr?s toxique en cas d'ingestion. voir: [www.plantes-risque.info](http://www.plantes-risque.info)

#### Entretien de LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

Si vous souhaitez pérenniser le lupin, il faut couper la hampe florale après la floraison. Sinon, la plante peut disparaître. L'autre solution est de laisser grainer et de profiter du semi l'année suivante.

### EMPLACEMENT

#### Emplacement de LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

#### Type de sol de LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden')

### PARTICULARITÉ

LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden') supporte le climat maritime.

LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden') supporte le vent.

LUPINUS 'La Demoiselle' ('Noble Maiden') est une plante mellifère.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)